

# Que pouvons-nous faire ?

## règle des 3RV

**Si l'enfouissement et l'incinération des déchets contribuent, jour après jour, à l'émission de gaz à effet de serre, nous avons toutefois le pouvoir de changer les choses. Quand on sait qu'au moins 85 p. 100 de tout ce que nous jetons peut être mis en valeur, n'a-t-on pas envie de mettre nos poubelles au régime? La société d'État RECYC-QUÉBEC propose une recette toute simple à mettre en pratique chez soi, au travail, à l'école ou dans ses loisirs : appliquer la règle des 3RV : réduire, réemployer, recycler et valoriser.**

**Réduire** sa consommation à la source, parce que le déchet le moins nuisible est celui qu'on ne produit pas. Pour cela, il faut bien évaluer ses besoins et choisir les produits les moins emballés possible ou privilégier les formats familiaux et offerts en vrac. Il faut, de plus, opter pour des biens durables, au lieu de ceux qui sont jetables, et troquer le sac de papier ou de plastique pour le sac réutilisable.

**Réemployer** les biens durables pour prolonger leur vie : donner des vêtements à une friperie, participer à une vente de garage ou repeindre un meuble plutôt qu'en acheter un nouveau, en somme, favoriser le réemploi.

**Recycler**, soit utiliser une matière récupérée au lieu d'une ressource naturelle. La collecte sélective et le retour des contenants consignés transforment les déchets en ressources. Les papiers et cartons, le métal, le verre et le plastique recyclés diminuent la pollution et encouragent le développement d'une industrie durable. On estime que le recyclage crée deux fois plus d'emplois que l'enfouissement. Soulignons, par ailleurs, que l'industrie québécoise de la mise en valeur présente un chiffre d'affaires annuel de 1,2 milliard de dollars et procure plus de 10 500 emplois directs aux Québécois.

Le dernier bilan de RECYC-QUÉBEC, qui date de 2002, affiche un taux de récupération à la maison de 26 p. 100. Toutefois, selon la politique qu'il s'est donnée, le Québec vise la cible de 60 p. 100 en 2008.

**Valoriser** les matières résiduelles consiste à transformer les résidus organiques en compost et à exploiter le potentiel énergétique des matières résiduelles en remplacement des combustibles fossiles. Les matières organiques comptent pour 40 p. 100 des résidus. Leur récupération à des fins de compostage évite leur élimination dans les décharges publiques où ils occupent près de 30 p. 100 du volume et dégagent plusieurs gaz à effet de



serre.

Nombre de municipalités offrent une collecte des herbes et des feuilles et, par endroits, une collecte des résidus de table. Bientôt, la majorité des citoyens auront accès à de tels services. D'ici là, rien n'empêche de pratiquer le compostage domestique, tout comme l'herbicyclage (laisser le gazon coupé sur place après la tonte). Ces méthodes simples fournissent un compost permettant d'enrichir terrains et plates-bandes.

Les résidus domestiques dangereux n'ont pas de place dans nos poubelles. Divers organismes, dont Éco-Peinture et la Société de gestion des huiles usagées, recyclent ces produits. On peut s'informer auprès de sa municipalité pour connaître les lieux de dépôt ou consulter l'@bc du recyclage à domicile ou le Répertoire québécois des récupérateurs, recycleurs et valorisateurs dans le site Internet de RECYC-QUÉBEC.

### **Des partenaires en matière d'éducation et de préservation des ressources**

Les entreprises d'économie sociale, comme les ressourceries, les écocentres et les Centres de formation en entreprise et récupération (CFER), jouent un rôle important en matière de récupération et de réemploi des matières résiduelles auprès des citoyens, des industries, des commerces et autres établissements, de façon à soutenir les municipalités en ce domaine.

Les écoles sont aussi mises à contribution par des programmes tels ceux du réseau des Établissements verts Brundtland (ÉVB) comptant quelque 1 000 écoles participantes au Québec, du Réseau québécois des écoles micro-entreprises environnementales et du Groupe Environnement Jeunesse.

On trouvera une foule de renseignements sur ces sujets et de bons conseils dans le site Internet de RECYC-QUÉBEC. C'est un rendez-vous à [www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca](http://www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca).

**Source : Reportage publicitaire d'intérêt public intitulé « Les changements climatiques »**



## Pourquoi réinventer le monde quand on peut le recycler ?

Réduire le gaspillage des ressources  
Réemployer et recycler  
Tout simplement brillant

Déposer ses objets recyclables dans le bac de récupération permet de créer des emplois durables, de préserver les ressources et d'économiser l'énergie et l'eau potable.

### Saviez-vous que...

le plastique recyclé servira à fabriquer des casques de vélo, des vêtements de polar...

le verre recyclé deviendra des matériaux isolants, de l'abrasif et plus encore...

le métal recyclé sera transformé en pièces d'auto, en papier d'aluminium...

le papier recyclé renaîtra en papier de tout genre, en panneaux d'insonorisation...

Découvrez l'*@bc* du recyclage à domicile au :

[www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca](http://www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca)



**Recycler, écologiquement brillant**

RECYC-QUÉBEC  
Québec 